

## Notes sur la rencontre du 11 août du Comité de liaison du BBC

**Présents:** Michel Saumur (COO), Elizabeth Corrigan (COO), Ken Bruce (COO), Dag Falck (Nature's Path Foods), Gunta Vitins (ProOrganics/SunOpta), Arnold Taylor (OFC), Betsy Hui (CHFA), Anne Wilkie (CHFA), Sherry Casey (CCGD), Mike Leclair (AAFC), Nicole Boudreau (OFC), Nathalie Doré (AAFC), Mauricio Bobadillo (Sobey's), Keith Mussar (i/e Canada), Stephanie Wells (OFC & OTA), Emily MacKenzie (AAFC)

1. Règlement: le Règlement amendé n'est pas encore disponible pour la consultation prévue. Dès qu'il le sera, Michel Saumur communiquera avec Stephanie Wells pour proposer des dates de consultation en petits groupes dans les bureaux de l'ACIA de chaque province. Michel proposera des lieux de rencontres, surtout dans les capitales provinciales, pour faciliter la planification de ces rencontres. Au Québec, la rencontre se tiendra probablement à Drummondville, le 27 août, où aura lieu une réunion de la Filière biologique du Québec.  
Note : Le Règlement confèrera à l'ACIA l'autorité d'exiger la conformité au Régime canadien de production biologique des produits transigés sur les marchés interprovinciaux et internationaux.
2. Logo: Le choix du design du logo n'a pas été arrêté.
3. La norme : comme il n'y a pas tant de commentaires émis suite aux scrutins, la norme révisée devrait être présentée à la date d'échéance prévue.
4. Politique sur le volet commercial : la politique sur l'admissibilité des produits en circulation rédigée par les représentants de l'industrie a été présentée au Bureau Bio-Canada. Cette politique portait le nom de *Politique de transition*, mais cela créait une confusion avec la période dite de transition liée au règlement et à la conversion au mode biologique. Le titre officiel est donc devenu *Politique sur le volet commercial*, qui désigne les mesures stratégiques planifiées pour que, lors de l'implantation du Règlement, le commerce des produits biologiques ne subisse aucune interruption. La *Politique sur le volet commercial* a été soumise à l'approbation des conseillers juridiques de l'ACIA.
5. Accréditation et certification: le Bureau Bio-Canada complètera l'audit de DAP, un accréditeur européen, vers la fin du mois d'août. Le BBC estime que cet audit assurera les services de certification sous le Régime canadien de production biologique dans 61 des 63 pays répertoriés en tant qu'exportateurs de produits au Canada. Les conseillers juridiques de l'ACIA pourraient permettre au BBC de signer avant le 14 décembre 2008 les ententes avec les organismes accréditeurs reconnus. Cela permettra au BBC de publier les listes de ces organismes d'accréditation et de leurs certificateurs accrédités.
6. Volet international : les écarts identifiés entre les normes canadienne et européenne ont été soumis à l'évaluation des groupes du Comité sur l'agriculture biologique. La liste des écarts entre les normes canadienne et américaine a été envoyée aux administrateurs du NOP (American National Organic Program) et le BBC est en attente de la poursuite des discussions. Les analyses des écarts se font depuis la norme canadienne 2006, mais les résultats des scrutins insérés dans la norme amendée 2008 seront pris en compte, ce qui devrait réduire la liste des écarts.
7. Attestation : Ken (COO) affirme que les preuves de certification seront requises, sauf au cours de la période définie dans la *Politique sur le volet commercial*. L'attestation ne sera pas nécessairement un document particulier; le nom du certificateur peut être inscrit sur les documents liés à l'importation, sur les factures et/ou sur l'étiquette du produit. L'Agence des services frontaliers du Canada ne fera pas la vérification de la conformité

biologique des marchandises jusqu'à ce que les Services d'échange de données informatisées ne soient prêts à être utilisés.

8. Étiquetage : Une consultation sur les exigences liées à l'étiquetage des produits vendus en vrac est en cours.
9. Prochaine rencontre du Comité de liaison : le 25 août 2008, à 13h (heure avancée de l'est); les numéros à composer : 866-646-2080; mot de passe : 2217165.

Le BBC sera présent au congrès de CHFA, du 11 au 14 septembre à Toronto. Michel donnera une conférence le 12 septembre à 9h30.